

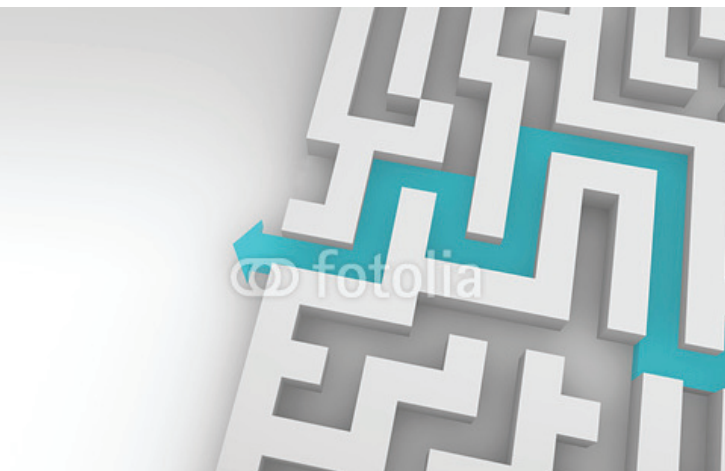
Référents Parcours de Santé



Parcours de santé Quelle définition?

Le parcours de santé est l'histoire de la personne qui a conduit à sa situation de santé présente et qui va se poursuivre en fonction de ses attentes et des propositions faites par les acteurs de santé

Les professionnels, services et établissements de santé, articulant la prévention, la promotion de la santé, les soins, le médico social et le social peuvent intervenir dans ce parcours.



La complexité Quelle définition?

Une situation complexe est une situation ressentie et vécue comme telle par la personne et entraînant une difficulté à maîtriser son parcours de santé.

Comment contacter les RPS?

Par téléphone : 04 78 62 24 53

Par mail : rps@cissra.org

Plus d'informations :

www.cissra.org

Ce projet est porté par



En partenariat avec



Soutenu par



Le CISS Rhône-Alpes

Fort de ses 124 associations membres, le CISS Rhône-Alpes défend les droits des usagers et la solidarité du système de santé pour le faire évoluer vers plus de qualité et d'accessibilité pour tous.

La voix des usagers de la santé en Rhône-Alpes

CISS Rhône-Alpes
1 Place Antonin Jutard - 69003 Lyon
contact@cissra.org - www.cissra.org

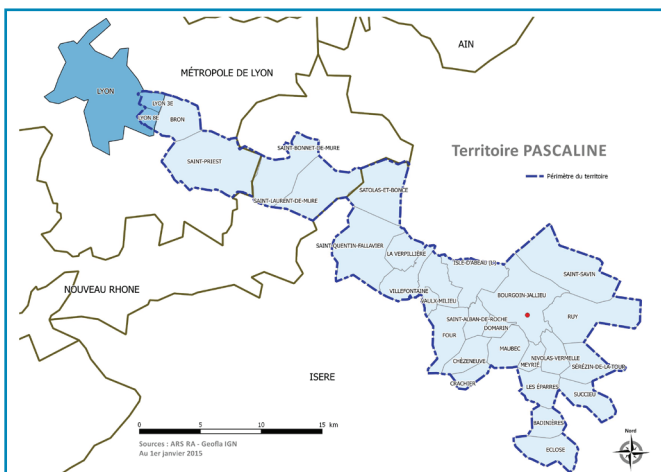


Qu'est-ce que le Programme **Pascaline**?

PASCALINE est un programme multi-partenarial (CISS RA, URPS, CG 38, cluster I care, GCS SISRA) porté par l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes.

Il vise à développer un ensemble de services innovants permettant :

- aux professionnels de faciliter la prise en charge coordonnée des usagers de santé,
- aux usagers de devenir acteur de leur prise en charge et de leur santé.



Le territoire retenu pour cette expérimentation couvre un périmètre allant de l'Est Lyonnais au Nord Isère.

27 communes concernées :

Rhône :

Lyon 3ème
Lyon 8ème
Bron
Saint-Bonnet-de-Mure
Saint-Laurent-de-Mure
Saint-Priest

Isère :

Badinières
Bourgoin-Jallieu
Chèzeneuve
Crachier
Domarin
Eclose
Four
L'Isle-d'Abeau
La Verpillière
Les Éparres
Maubec
Meyrié

Nivolas-Vermelle
Ruy
Saint-Alban-de-Roche
Saint-Quentin-Fallavier
Saint-Savin
Satolas-et-Bonce
Sérézin-de-la-Tour
Succieu
Vaulx-Milieu
Villefontaine

Les Référents Parcours de Santé **RPS**

Objectif

Ils ont pour objectif de permettre à la personne d'être actrice de son parcours de santé et d'en maîtriser la complexité.

Pour qui ?

Toute personne ressentant une difficulté dans son parcours de santé, quelle qu'en soit l'origine, peut contacter un RPS. Elle a la possibilité d'évaluer sa situation en utilisant l'application dédiée :

www.evaluation.sante-ra.fr

Qui sont-ils ?

Les RPS sont des professionnels qui disposent d'une solide connaissance du système de santé et de ses différents acteurs.

Que font-ils ?

Ils élaborent, avec la personne, un projet d'accompagnement et imaginent avec elle des solutions sur mesure.

Leur rôle : rencontrer, écouter, échanger, mobiliser, encourager, sensibiliser, informer, soutenir, accompagner, faire valoir les droits des usagers de santé.

Ils contribuent à prévenir ou à éviter des ruptures ou des phénomènes d'aggravation des situations de santé des personnes.

Comment les solliciter ?



► *Les proches, les professionnels et les bénévoles accompagnant des usagers, peuvent aussi orienter les personnes en demande vers cette solution.*

Par téléphone
au 04 78 62 24 53

Par e-mail
sur rps@cissra.org